

# COMPTES ANNUELS

---

1001PACT P-ESO

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## Bilan au 31/12/2022

118/130 AVENUE JEAN JAURES

75169 PARIS CEDEX 19



**Certifiés conformes,**

**Pierre Schmidt Gall  
Président**

SIRET : 89312000600018

NAF : 6630Z



## Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue :				
- De biens				
- De services	3 000		3 000	5 250
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>3 000</b>		<b>3 000</b>	<b>5 250</b>
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
			<b>3 000</b>	<b>5 250</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>	<b>3 000</b>		<b>3 000</b>	<b>5 250</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stocks (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes *			3 010	5 274
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
- Amortissements sur immobilisations				
- Dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux :				
- Dépréciations sur actif circulant				
- Provisions pour risques et charges				
Autres charges				
			<b>3 010</b>	<b>5 274</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>3 010</b>	<b>5 274</b>
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
			<b>-10</b>	<b>-23</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-10</b>	<b>-23</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>				
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>			<b>-10</b>	<b>-23</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (suite)	Au 31/12/2022	
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	3 000	5 250
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	3 010	5 274
<b>BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)</b>	-10	-23

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU  
29 juin 2023**

---

Le vingt-neuf juin deux-mille vingt-trois à dix heures, les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au 24 bis rue du Rhin, 75019 Paris, sur convocation du Président adressée par voie électronique (l' « Assemblée Générale »).

Il a été établi une feuille de présence, signée par chaque participant présent à l'assemblée, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire, à laquelle sont annexés les pouvoirs et les bulletins de vote par correspondance des associés ayant voté par correspondance. Il en ressort que 49 associés détenant 103 400 droits de vote en AGO, sont présents ou représentés ; l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut donc valablement délibérer.

Monsieur Pierre Schmidt Gall préside la séance en sa qualité de Président de la Société.

Le Président met à disposition de ses associés :

- une copie de la convocation adressée aux associés ;
- les statuts de la Société ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2022
- le texte des résolutions proposées à la présente assemblée

Puis le Président déclare que les comptes annuels, le texte des résolutions proposées ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par les statuts, ont, conformément auxdits statuts, été communiqués aux associés au siège social 15 jours avant la réunion de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations. Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- *Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président*
- *Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement*
- *Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022*
- *Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président ayant permis de constater que les associés présents ou représentés détiennent un nombre de droits de vote atteignant le quorum d'un quart requis pour les assemblées générales ordinaires, de sorte que l'assemblée peut valablement délibérer. Il est rappelé que les décisions relevant de la catégorie des décisions collectives ordinaires doivent être prises à la majorité simple des voix dont disposent tous les associés présents ou représentés.

Le Président présente ensuite les activités et les résultats de la Société sur l'année 2022. Puis, il ouvre la discussion. Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

**Première Résolution**

*Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 – Quitus au Président*

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

**approuve** les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la Société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes, faisant ressortir une

**1001PACT P-ESO**

Société par actions simplifiée à capital variable  
Siège social : 118/130 avenue jean-jaurès - 75169 Paris CEDEX 19  
893 120 006 R.C.S. Paris  
(la « **Société** »)

perte de -10,42 euros.

**donne quitus** entier et sans réserve au Président pour sa gestion durant l'exercice clos le 31 Décembre 2022

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité :***

***Voix pour : 103 400***

***Voix contre : 0***

***Abstentions : 0***

**Deuxième Résolution**

*Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement*

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires,

après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022

**constate** qu'aucune dépenses et charges non déductibles fiscalement n'a été réalisée au cours de l'exercice.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité :***

***Voix pour : 103 400***

***Voix contre : 0***

***Abstentions : 0***

**1001PACT P-ESO**  
Société par actions simplifiée à capital variable  
Siège social : 118/130 avenue Jean-Jaurès - 75169 Paris CEDEX 19  
893 120 006 R.C.S. Paris  
(la « **Société** »)

**Troisième Résolution**

*Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022*

L'Assemblée, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 s'élevant à -10,42 euros de la manière suivante :

La perte de l'exercice s'élevant à -10,42 euros,  
Le report à nouveau antérieur à -23,50 euros,  
L'affectation de la perte au Report à nouveau antérieur qui s'élève ainsi à -33,92 euros

Affectation :

-10,42 euros au poste « report à nouveau » débiteur

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 294 666,08 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il s'agit du premier exercice comptable, il n'y a donc jamais eu de distribution de dividendes sur un exercice précédent.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité :***

***Voix pour : 103 400***

***Voix contre : 0***

***Abstentions : 0***

**Quatrième résolution**

*Pouvoir pour l'accomplissement des formalités*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue d'accomplir toutes formalités légales.

***Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité :***

***Voix pour : 103 400***

***Voix contre : 0***

***Abstentions : 0***

« Certifié Conforme »

---

**Monsieur Pierre Schmidt Gall**  
**Président**



# COMPTES ANNUELS

---

1001PACT P-ESO

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## Bilan au 31/12/2022

118/130 AVENUE JEAN JAURES  
75169 PARIS CEDEX 19



**Certifiés conformes,**

**Pierre Schmidtgall**  
**Président**

SIRET : 89312000600018

NAF : 6630Z



## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations	294 525		294 525	294 525
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>294 525</b>		<b>294 525</b>	<b>294 525</b>
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de - De biens production : - De services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Autres	245		245	1 113
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Actions propres				
Autres titres				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
Disponibilités	1 699		1 699	1 806
Charges constatées d'avance	329		329	602
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>2 273</b>		<b>2 273</b>	<b>3 522</b>
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>296 798</b>		<b>296 798</b>	<b>298 047</b>



## Bilan Passif

Bilan Passif	Du 01/01/2022	Du 06/01/2021
	Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
<b>Capitaux propres</b>		
Capital social ou individuel (dont versé)	294 700	294 700
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
- Légale		
- Statutaires ou contractuelles		
Réserves :		
- Réglementées		
- Autres		
Report à nouveau	-23	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	-10	-23
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>294 666</b>	<b>294 677</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- <del>À</del> auprès des établissements de crédit		
- <del>Fin</del> ancières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 295	1 420
Dettes :		
- Fiscales et sociales	87	1 200
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	750	750
<b>EMPRUNTS ET DETTES</b>	<b>2 132</b>	<b>3 370</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>296 798</b>	<b>298 047</b>

# COMPTES ANNUELS

---

1001PACT P-ESO

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

## Bilan au 31/12/2022

118/130 AVENUE JEAN JAURES  
75169 PARIS CEDEX 19



Certifiés conformes,

Pierre Schmidtgal  
Président

SIRET : 89312000600018

NAF : 6630Z



Annexe

## Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 - articles 7,21,24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

### ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 296 798 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de -10 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- Le PCG 2014 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014
- La loi n° 83 353 du 30 avril 1983
- Le décret 83 1020 du 29 novembre 1983
- Les règlements de l'Autorité des Normes Comptables (ANC).

#### Faits caractéristiques

Néant

#### Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Créances et dettes :**

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision est constituée sur les créances dès lors que leur valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

**Provisions :**

La société applique le règlement CRC 2000-06 sur les passifs.

Dans ce cadre, des provisions pour risques et charges sont constituées pour faire face aux sorties probables de ressources au profit des tiers, sans contrepartie pour la société.

Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêt des comptes.

**Changements de méthodes :**

Il n'y a pas eu de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

## Etat des immobilisations

Immobilisations	Valeur brute au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations de l'exercice	Acquisitions créances virements
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
Installations :			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations 294 525			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		294 525	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		294 525	

Immobilisations	Diminutions		Valeur brute des immo. en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virements	Cessions		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL</b>				
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencés et aménagt. const				
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencés et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations 294 525				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>			294 525	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			294 525	

Commentaires : néant